

9. Le chat

Enjeux pour la commune : prise en compte de la prédation des chats dans les aménagements pour la faune.

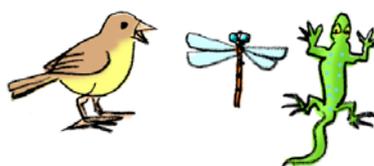
(extrait de la Charte des Jardins)

Sympathique animal de compagnie, le chat n'en est pas moins le plus terrible prédateur du jardin – et des jardins voisins qu'il ne manque pas de visiter. Il attrape les jeunes oiseaux qui commencent leur vie au sol (merles, rouges-queues, rouges-gorges). Il chasse les lézards et les papillons. Il s'attaque aussi aux musaraignes, ces petites carnivores cousines du hérisson souvent confondues avec les souris.

Bien sûr, cet instinct est naturel. Mais ce qui ne l'est pas, c'est la grande densité des chats vivant dans les zones résidentielles : une dizaine peuvent passer successivement dans un même jardin durant une seule nuit. Dans la nature, un seul chat sauvage d'Europe couvre un territoire d'environ 3 km²

Engagement du signataire de la Charte des Jardins :

- Pour tenter d'avertir les oiseaux de l'arrivée de mon chat, je m'engage à l'équiper d'une clochette ou d'un grelot qui tinte facilement (sinon il apprend à se déplacer sans la faire sonner).
- Je garde mon chat à l'intérieur durant quelques jours, si je remarque que de jeunes oiseaux sont descendus du nid et sont nourris à terre par leurs parents (mai, juin).



9. Le chat



Documents utiles

«Chat et oiseaux», fiche pratique d'information de l'ASPO/BirdLife Suisse.
www.birdlife.ch > *Matériel et Services* > *Fiches pratiques*

